

Inauguration du salon Hôpital Expo – HIT Paris

- Mardi 22 mai 2011 -

Discours introductif de Frédéric Valletoux

Madame la Ministre,
Monsieur le Délégué Général du Québec (Michel Robitaille),
Mesdames et Messieurs les Présidents,
Mesdames et Messieurs,
Mes chers amis,

C'est avec un réel plaisir que je vous accueille aujourd'hui, à l'occasion du lancement de cette nouvelle édition du salon Hôpital Expo – HIT Paris 2012. Cette manifestation, qui va réunir cette année encore plus de 30 000 visiteurs, est un rendez-vous incontournable pour l'ensemble des professionnels de santé, mais plus largement, pour l'ensemble des acteurs qui s'intéressent à ce qui est au cœur du modèle social français: notre système de santé.

Permettez-moi avant toute chose de vous remercier chaleureusement, Madame la Ministre, de nous faire l'honneur et

l'amitié d'être présente parmi nous, quelques jours seulement après votre nomination et alors même que votre agenda est on ne peut plus chargé. L'ensemble de la communauté hospitalière est touché par votre présence à ses côtés, qui sera incontestablement perçue comme un signal fort pour le monde de la santé, dont les professionnels ont des messages forts à vous adresser et à adresser à l'ensemble de nos concitoyens.

Ces messages, la communauté hospitalière a tenté de les adresser à plusieurs reprises lors de la campagne présidentielle. Fidèle à sa mission et à sa tradition, la Fédération Hospitalière de France a en effet pris une part active aux débats électoraux, en adressant dès janvier à l'ensemble des candidats à la magistrature suprême sa plateforme politique.

Une plateforme dont l'ambition était de proposer aux responsables politiques une vision d'ensemble pour notre système hospitalier et, plus largement, pour notre système de santé. Pour la FHF, l'enjeu n'était pas de dresser une liste de revendications. Encore moins de proposer une vision réduite à une seule approche hospitalière. Il s'est agi au contraire, de faire preuve de pragmatisme et de responsabilité en dessinant une vision pour l'ensemble de notre système et de ses acteurs, quelque soit leur mode d'exercice.

L'objectif que promeut la FHF est un hôpital public pleinement inscrit au sein du système de santé, ouvert à son environnement, en interaction constante avec les acteurs présents sur son territoire.

Cette vision est loin d'être utopique. Elle est en effet bien ancrée dans les territoires. A l'occasion de mes différents déplacements dans les régions, je mesure la vivacité des coopérations en cours et la volonté des acteurs de travailler ensemble.

Les hospitaliers, les libéraux, les personnels médico-sociaux forment aujourd'hui une équipe, un « pack » diraient les amateurs de ballon ovale. Cette équipe est unie par les mêmes valeurs et la recherche de l'intérêt de nos concitoyens, par le même souci d'aller de l'avant et de passer les clivages anciens. Cette équipe, vous l'avez devant vous. Je tiens à ce titre à saluer la présence de :

- *Dr Claude Leicher, Président de MG France*
- *Dr Jean-Martin Cohen-Solal, Directeur Général de la Mutualité Française*
- *Dr Alexandre Husson, Président du syndicat des jeunes médecins généralistes*

Leur présence est importante pour moi et témoigne, s'il en était besoin, que hospitaliers, médecins libéraux, mutualistes sont prêts à travailler ensemble.

Cette équipe n'est pas seulement nationale. Elle est une équipe ouverte sur l'Europe et sur le monde, sur les innovations et les réflexions qui agitent nos voisins et amis. J'en veux pour preuve la dimension internationale de ce salon, qui met cette année à l'honneur le Danemark et le Québec. Je souhaite à cet égard remercier très chaleureusement Monsieur Michel ROBITAILLE, Délégué Général du Québec, de nous faire l'honneur de sa présence, qui témoigne de l'amitié et de la richesse des liens qui unissent la France et la Belle Province.

Madame la Ministre, si la santé a été la grande oubliée de la campagne électorale, les attentes des professionnels n'en sont pas moins fortes. Ceux-ci attendent du nouveau gouvernement des signaux forts et un soutien marqué au service public de santé. A cet égard, la FHF avait accueilli avec attention et satisfaction le discours que François Hollande avait consacré au monde de la santé lors de sa campagne. Elle a également été sensible aux premiers signaux

que vous avez souhaité adresser au service public le jour même de votre nomination.

La FHF n'ignore bien entendu pas la dureté des temps et de la conjoncture économique, qui n'épargne pas l'hôpital et les acteurs de santé. Pour autant, je souhaite aujourd'hui insister sur le fait que vous pouvez vous appuyer sur un hôpital public et des professionnels de santé dont les atouts sont considérables et dont la motivation ne faiblit pas.

Contrairement à une image misérabiliste de l'hôpital public que certains se plaisent à véhiculer, en crise perpétuelle, englué dans ses déficits, incapable de se réformer, force est de constater que, sur le terrain, les hospitaliers publics sont plus que jamais mobilisés. Grâce à leur action collective, ils ont su mener à bien des réformes extrêmement lourdes, sans conflit majeur. Ils ont également su se moderniser. Partout en France, des opérations de rénovation ont été conduites. La qualité hôtelière a été considérablement améliorée, de même que la qualité des soins. La recherche médicale française est également un atout considérable de la France et les dernières années n'ont pas manqué d'innovations majeures. Dans le même temps, la performance des établissements s'est améliorée, ainsi qu'en témoigne la forte réduction des déficits hospitaliers, qui se

sont limités à 180 millions d'euros en 2010, soit 0,3% des budgets. Dans le même temps, la confiance des français dans l'hôpital public n'a jamais été aussi forte. L'hôpital demeure, et de loin, le service public préféré des français, qui d'ailleurs le plébiscitent. J'en veux pour preuve la spectaculaire progression des parts d'activité du secteur public, qui est désormais majoritaire sur l'ensemble des segments de prise en charge.

Ainsi, comme le titrait récemment un éditorial d'un grand quotidien économique, réagissant aux rapports qui ont ausculté notre système hospitalier (rapport Fellingner/Boiron et rapport Fourcade), nous pouvons être fier et « avoir confiance dans l'hôpital public ».

Confiance. C'est sans doute ce mot qui résume le mieux, Madame la Ministre, les attentes des professionnels de santé. Cette confiance n'est pas une fin en soi. Elle est au contraire un commencement. Pour la FHF, les 5 années qui s'ouvrent doivent ainsi permettre la mise en place d'un pacte de confiance. Un pacte, dont je souhaite vous détailler ici les principaux fondements :

➤ **Fondement 1 : Confiance dans Service Public de Santé**

Alors que nombre de nos concitoyens sont inquiets de l'évolution du système de santé, notamment en ce qui concerne son accessibilité

géographique et financière, la FHF propose de mettre en place, sur l'ensemble du territoire, un véritable service public de santé, réunissant l'ensemble des acteurs du soin, de la prévention, de l'éducation, quelque soit leur mode d'exercice, et partageant les mêmes valeurs fondamentales: égalité d'accès aux soins, non sélection des patients et des pathologies, permanence des soins.

En la matière, le rôle des établissements publics est essentiel pour garantir à nos concitoyens une offre de santé pérenne, accessible et solidaire.

Pour prendre force, le service public de santé doit être impulsé par les acteurs de santé, sur l'ensemble du territoire. Pour cela, point besoin de grande Loi. Il faut au contraire inciter les acteurs à travailler ensemble, à se faire confiance. Il faut aussi développer les outils de coopération et faciliter les parcours de soins. Il faut enfin reconnaître la spécificité des missions du Service Public, ce qui nécessitera, nous le souhaitons, la réinscription dans la Loi de l'indivisibilité de la notion de Service Public.

➤ **Fondement 2 : Confiance dans la capacité des acteurs à organiser les parcours et filières de soins autour des besoins du patient**

Pour prendre tout son sens, le service public de santé doit être organisé autour des besoins du patient. La FHF fait de la dynamisation des réseaux et filières de soins le point central des évolutions des prochaines années. Il s'agit là d'un point essentiel qui, certes nécessite quelques avancées réglementaires, mais qui passe surtout par une évolution des comportements des acteurs et de leur stratégie. Notre vision est celle d'un hôpital ouvert à son environnement et aux autres professionnels, qui assume sa responsabilité d'animation des filières et organise ainsi des parcours de soins cohérents et pertinents.

En la matière le rôle des Agences Régionales de Santé est fondamental pour aider les acteurs à construire ces filières et ces réseaux, et lever les difficultés lorsqu'elles existent. Le rôle des ARS est en effet d'aider les acteurs de terrain, de leur faire confiance pour mettre en œuvre une stratégie territoriale. Leur rôle ne doit pas être de faire à leur place ou de s'ingérer trop souvent dans la gestion interne des établissements. Sur ce point, la FHF, qui a soutenu et soutient toujours les ARS, souhaite que la confiance se

réinstalle rapidement entre les ARS et les acteurs de santé. Ceci passera par un repositionnement des ARS sur leur mission originelle : celle d'une autorité régulatrice qui facilite plutôt qu'elle ne se substitue.

➤ **Fondement 3 : Confiance dans le rôle des patients au sein de notre système de santé**

Les patients sont la seule raison d'être du service public. Au fil des années, les patients et leurs représentants sont devenus de véritables partenaires des professionnels de santé. Leurs avis sont aujourd'hui entendus et pris en compte. Leur association aux décisions est organisée et est devenue la règle. Au sein de la FHF, j'ai pu mesurer l'importance de leur vision. Je tiens à cet égard à saluer la présence à nos côtés de Nicolas Brun, membre de la FHF, qui siège d'ailleurs au sein du Bureau.

Dix ans après l'adoption de la Loi du 4 mars 2002 relative aux droits des patients, la FHF souhaite qu'une nouvelle étape soit franchie pendant les 5 prochaines années. Car beaucoup reste à faire pour conférer aux patients le rôle qui doit être le leur au sein du système.

La FHF souhaite ainsi que de nouveaux droits soient reconnus aux patients et à leurs représentants. Pour faciliter l'exercice de leur

mandat d'abord, et je pense ici à la création d'un statut des représentants des patients. Pour améliorer ensuite leur formation, en soutenant la proposition de la FHF de créer, au sein de l'Institut du management de l'école de santé publique, un Institut des patients.

➤ **Fondement 4 : Une politique de santé basée sur l'équité et la justice**

Madame la Ministre, l'engagement des professionnels à vos côtés sera d'autant plus fort que les décisions que vous prendrez seront justes et équitables et qu'elles reconnaissent la spécificité des missions du service public.

Il s'agira d'abord de mettre fin à la convergence tarifaire entre le public et le privé, dans le secteur sanitaire comme dans le secteur médico-social, comme s'y est engagé le président de la République. La convergence est en effet absurde dans son principe et dangereuse dans les effets qu'elle produit sur le terrain. Qui peut aujourd'hui légitimement soutenir que le public et le privé assurent réellement les mêmes missions, accueillent réellement la même clientèle, prennent réellement en charge les mêmes pathologies ?

Aucune polémique ni aucune insulte dans ces affirmations. La FHF ne souhaite pas opposer le public au privé. Bien au contraire. Toute notre plateforme politique prône une coopération et une complémentarité renforcée entre les deux secteurs. Mais à la condition que soit reconnue que ces deux acteurs sont complémentaires et non substituables.

L'équité et la justice devront aussi se traduire par un engagement résolu contre les inégalités d'accès aux soins. Ceci nécessitera une politique active pour réduire les inégalités de moyens entre les territoires français et pour mettre en place des solutions innovantes pour lutter contre les déserts médicaux.

Equité et justice enfin pour nos citoyens, qui ont récemment été choqués par les dérives rapportés par la presse concernant des dépassements d'honoraires abusifs. Ces dépassements ont représenté l'an passé au total près de 2,1 milliards d'euros, dont 100 millions d'euros dans le secteur hospitalier. La proportion et les abus concentrés sur une infime minorité de praticiens. Pour autant, la FHF souhaite que des réponses rapides soient apportées aux inquiétudes des français, en encadrant strictement les dépassements d'honoraires, dans le public comme dans le privé. Il serait en effet injuste que seul le secteur public soit concerné par ces décisions, au

risque de voir une concurrence déloyale s'installer aux dépens des hôpitaux.

➤ **Fondement 5 : Confiance dans une offre de soins responsable**

La politique de santé publique que nous appelons de nos vœux devra garantir une offre de soins responsable. A ce titre, la FHF continuera à se mobiliser pour faire de la pertinence des actes un dossier prioritaire.

Vous le savez, Madame la ministre, trop d'actes sont aujourd'hui injustifiés. Il est de notre responsabilité collective de promouvoir des mesures permettant de faire évoluer le comportement des acteurs, professionnels de santé comme usagers. Grâce à l'action menée par la FHF depuis quelques années, sous l'égide du Pr René Mornex, ce dossier n'est plus tabou et est enfin sur la table. Des pas importants ont été engagés, notamment par la Haute Autorité de Santé, dont je tiens à saluer ici le travail. Mais beaucoup reste à faire et vous pourrez compter sur le soutien et les propositions de la FHF.

➤ **Fondement 6 : Confiance dans l'Université et la recherche et dans le développement du système d'information en santé**

La santé est trop souvent perçue comme une charge qui pèse sur les comptes publics. La politique de santé que la FHF appelle de ses vœux doit être, à l'inverse, nourrie par la conviction que la santé est d'abord un formidable facteur de développement. Pour les français bien entendu, mais également pour nos entreprises. Ce secteur porte en effet en lui les germes de la compétitivité française de demain en raison de sa capacité à produire de l'intelligence et des innovations.

Dans une compétition économique internationale exacerbée, la France peut se démarquer de ses concurrents par son avance dans les sciences de la vie et dans les industries de santé. Des secteurs créateurs de richesse et d'emplois. Pour cela, point de recette miracle, mais des mesures simples:

- *donner un nouvel élan au modèle des CHU, en consolidant leur rôle en matière de recherche et d'innovation et en leur permettant d'assumer leurs missions par un financement adapté mais également par des liens facilités avec leur environnement*

- *favoriser les synergies entre la recherche hospitalière et le monde industriel. A ce titre, le modèle des Instituts Hospitalo Universitaires devra être poursuivi et même élargi.*
- *faciliter la création des fondations hospitalières pour mieux financer les initiatives de recherche*

Ce nouvel élan devra être porté par une politique des savoirs et de la connaissance ambitieuse, associant étroitement les universités, ainsi que par une plus forte coordination des acteurs de recherche sur la scène européenne. L'enjeu dépasse en effet le cadre national puisqu'il s'agit selon nous de donner naissance à une véritable industrie européenne de l'innovation.

Madame la Ministre, je souhaiterais insister sur le rôle fondamental du système d'information. Les acteurs informatiques sont nombreux sur le salon et leurs expositions vous permettront de mesurer que nous sommes à l'aube de changements majeurs. De systèmes d'informations hospitaliers, nous devons passer à des systèmes d'informations en santé, qui mettent les acteurs de santé en réseau et permettent les échanges d'information. C'est dans cet objectif que la FHF a appelé dans sa plateforme à faire de la politique du système d'information une priorité de premier rang. D'abord en lui consacrant

un effet sans précédent, de l'ordre de 3% des budgets d'investissements hospitaliers chaque année. Ensuite en faisant une nouvelle fois confiance aux acteurs pour définir, au sein des territoires, les solutions appropriées. A partir de règles et standards définis nationalement, les hospitaliers doivent pouvoir définir les solutions qui sont les plus adaptées à leurs réalités de terrain.

➤ **Fondement 7 : Confiance dans un mode de financement renouvelé de l'hôpital public et dans l'engagement d'une réforme de la perte d'autonomie**

Le système de santé que nous devons construire doit être ouvert et fondé sur les échanges, les coopérations, les fertilisations croisées. Ce changement nécessite une évolution profonde du mode financement de l'hôpital.

La FHF a été à l'origine, il y a plusieurs années, du passage à la tarification à l'activité. Ce mode de financement a été incontestablement été bénéfique pour l'hôpital public mais il doit aujourd'hui évoluer pour permettre les évolutions du système de santé. C'est ainsi que la FHF propose qu'un chantier soit engagé dès le prochain PLFSS, afin de jeter les bases d'un nouveau modèle de financement qui, tout en gardant une part plus limitée de rémunération à l'activité, permette le juste financement des

missions de service public et rémunère les parcours de soins. C'est seulement à cette condition que le financement favorisera les coopérations. D'autres chantiers devront être engagés, qu'il s'agisse de la définition d'un nouveau mode de financement des investissements ou, plus immédiatement, de la réponse aux difficultés des établissements dans leur accès aux liquidités bancaires.

Je ne pourrai bien entendu pas évoquer les évolutions du financement sans parler de la réforme, attendue par nos concitoyens, en matière de prise en charge de la dépendance. Le président de la République a annoncé son souhait de conduire une réforme ambitieuse en la matière. La FHF est prête à prendre toute sa part à la réflexion qui va être conduite afin de mettre en place d'un droit universel de compensation de la perte d'autonomie, financé par la solidarité nationale.

➤ **Fondement 8 : Confiance dans hommes et les femmes du service public de santé**

Je souhaiterais conclure mon propos en insistant sur un point qui me semble capital : celui de la place reconnue aux hommes et aux femmes qui chaque jour font vivre le service public de santé.

Pour cela, la FHF appelle à la définition d'une politique de gestion des ressources humaines profondément renouvelée, s'appuyant sur les principes suivants :

- *une liberté accrue reconnue aux acteurs de santé pour définir ensemble leurs règles de gestion, au plus près d terrain ;*
- *une dynamisation de la gestion des cadres dirigeants du système ;*
- *un effort marqué auprès des jeunes professionnels pour rendre l'hôpital public attractif et valoriser les carrières hospitalières ;*
- *une modernisation des pratiques professionnelles, notamment en soutenant notamment les coopérations entre professionnels de santé.*

L'hôpital de demain doit se construire avec les jeunes d'aujourd'hui. Je formule donc le souhait que la jeunesse prenne toute sa place au sein de nos établissements. La FHF y est prête et ne ménagera pas ses efforts pour ouvrir ses établissements et proposer des évolutions répondant à leurs aspirations, notamment en matière de conditions de travail.

Conclusion :

Madame la Ministre, les défis sont nombreux, nous le savons. Pour les affronter, les hospitaliers n'attendent pas de grande loi. Au contraire. Ils attendent surtout une pause dans les réformes, comme vient de le démontrer un récent sondage dont les grandes lignes seront présentées à la presse après cette séance inaugurale.

Les observateurs avisés affirment souvent que le ministère dont vous avez la charge est un ministère difficile. Madame la Ministre, j'espère sincèrement que votre présence aujourd'hui parmi nous vous aura surtout convaincu qu'il s'agit d'un ministère où les potentiels sont énormes, la richesse humaine incomparable, les énergies considérables. Un ministère où les professionnels sont toujours prêts à avancer pour peu qu'on veuille leur faire confiance. Faites nous confiance !

Je vous remercie